



NATO  
|  
OTAN



# questions militaires numéro [01]



**Les origines  
de la structure militaire de l'OTAN:**  
de la création de l'Alliance à la chute du Mur de Berlin

## Les origines de la structure militaire de l'OTAN: de la création de l'Alliance à la chute du Mur de Berlin

(Photo de la page de couverture)

Deux ouvriers belges délimitent la zone du site du « nouveau » siège de l'OTAN à Bruxelles, en mars 1967. C'est là que se trouvent le Secrétaire général de l'OTAN et le personnel de soutien, les délégations militaires nationales des pays OTAN et partenaires, l'État-major militaire international et le Comité militaire, qui prépare les orientations militaires à partir des directives politiques et donne aux autorités civiles de l'OTAN des avis militaires fondés sur un consensus. L'autre quartier général de l'OTAN situé en Belgique, où sont planifiées et coordonnées les opérations militaires de l'Alliance, se trouve près de Mons, à moins d'une heure de route, au sud-ouest de Bruxelles.

**Plus d'un demi-siècle après la création de l'OTAN, il est difficile d'imaginer que l'Organisation n'a pas toujours disposé des structures politiques et militaires complexes qui sont depuis longtemps une des caractéristiques essentielles du processus de prise de décision au sein de l'Alliance. Lors de son institution par le Traité de Washington du 4 avril 1949, l'OTAN ne disposait que de structures politiques très réduites et, pour ainsi dire, d'aucun établissement militaire.**

Les premières structures d'organisation furent créées par le Traité de Washington lui-même. L'article 9 prévoyait l'établissement d'un Conseil, qui serait ensuite connu sous le nom de Conseil de l'Atlantique Nord (CAN), la plus haute instance de prise de décision politique au sein de l'Alliance. Composé au départ des ministres des Affaires étrangères des pays membres, le Conseil était autorisé à constituer « les organismes subsidiaires qui pourraient être nécessaires ». Le Conseil était en particulier chargé d'établir « immédiatement un comité de défense qui recommandera les mesures à prendre pour l'application des articles 3 [maintenir et accroître la capacité individuelle et collective de résistance à une attaque armée] et 5 [une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties]. »

Le Comité de défense, composé des ministres de la Défense ou de leurs représentants, vit le jour lors de la première réunion du Conseil, le 17 septembre 1949. Le Conseil chargea également le nouveau Comité de défense d'établir des organismes subordonnés pour les questions de défense: un Comité militaire, composé des chefs d'état-major des pays membres, le Groupe permanent, organe exécutif tripartite du Comité militaire, composé de représentants de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis, ainsi que cinq groupes régionaux chargés de la

mise au point des plans de défense (le Groupe régional nord européen, le Groupe régional ouest européen, le Groupe régional sud-ouest européen méditerranéen, le Groupe régional canadien-américain et le Groupe régional de l'océan Atlantique Nord), afin que chacun examine les questions d'intérêt militaire dans sa zone respective.

Le Comité militaire s'est réuni pour la première fois le 6 octobre 1949, le lendemain de sa création, à Washington. Il était composé des chefs d'état-major de 11 des 12 pays fondateurs (la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni et les États-Unis), et d'une représentation civile de l'Islande, qui n'avait pas (et n'a toujours pas) de forces armées. Le Comité de défense n'existe plus en tant que tel et le Comité militaire est donc, après le Conseil de l'Atlantique Nord, l'organe le plus ancien tenant des réunions régulières à l'OTAN.

L'organisation initiale de l'Alliance était très peu structurée. Les instances de niveau ministériel n'étaient tenues de se réunir qu'une fois par an, bien qu'elles eussent pu se réunir plus souvent. Pendant les premières années de la mise en place de la structure de l'Alliance, le Conseil s'est en réalité réuni quatre fois entre le mois de septembre 1949 et le mois de mai 1950, mais, rapidement, il est apparu clairement qu'un mécanisme de prise de décision était nécessaire entre les réunions du Conseil en session ministérielle. Ce n'est que lorsqu'une importante réorganisation de l'OTAN fut approuvée lors de la conférence de Lisbonne en 1952 qu'une véritable session permanente à temps plein du Conseil fut instituée. Parallèlement, un Secrétaire général fut nommé, afin de diriger le nouveau secrétariat international de l'OTAN et de présider la session permanente du Conseil.



Signature par les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN du Protocole d'adhésion de la République fédérale d'Allemagne à l'OTAN, en tant que 15<sup>e</sup> membre de l'Alliance, le 23 octobre 1954, à Paris. L'Organisation a admis cinq fois de nouveaux membres depuis que les douze pays fondateurs ont créé l'OTAN en 1949.

Du côté militaire de l'Alliance, le Comité militaire se trouva dans la même situation que le Conseil: il existait à un très haut niveau et se réunissait donc rarement. Du moins disposait-il d'un organe exécutif permanent – le Groupe permanent – afin de mettre en œuvre ses décisions, de diriger la planification militaire et de fournir un soutien administratif.

Sa composition restreinte, limitée à la France, au Royaume-Uni et aux États-Unis, était une réelle source d'irritation pour les neuf autres membres de l'OTAN. Finalement, les pressions exercées par les pays non membres pour obtenir davantage d'influence en dehors des sessions du Comité militaire aboutirent à la création du Comité des représentants militaires, composé d'officiers de liaison des pays en tant que « représentants militaires accrédités ». Toutefois, le Groupe permanent, avec son bureau permanent, son activité à temps plein et son influence sur la fixation de l'ordre du jour, demeura l'organisme prépondérant chargé d'orienter la planification militaire au sein du Comité militaire dans les années 1950. Cette situation contribua également à faire du Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), à l'époque, la principale source d'avis militaires pour le Secrétaire général et le Conseil. En 1957, tous les pays non membres du Groupe permanent furent invités à y envoyer un officier chargé de la planification et, en 1963, tous les pays de l'OTAN étaient pleinement représentés. Dès lors, le Groupe permanent fut connu sous le nom de Secrétariat international de planification.

Malgré ces changements, le Groupe permanent demeurait un instrument trop lourd, au sein duquel les points de vue nationaux tendaient à l'emporter sur les perspectives internationales. Confronté au déplacement prochain du siège politique et militaire de l'OTAN de France, le Commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Lyman Lemnitzer, proposa en mai 1966 de procéder à une importante réorganisation en créant un Commandant suprême des forces alliées de l'OTAN, qui remplacerait les trois postes de SACEUR, de Commandant suprême allié de l'Atlantique et de Président du Comité militaire.



Le Groupe permanent, uniquement composé à l'origine d'officiers venant des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France, ouvrait la voie à l'État-major militaire international, qui fut institué en 1967 afin d'appuyer, uniquement à titre collectif ou international, le travail du Comité militaire et de son Président.

Réalisant combien il serait difficile de mettre en œuvre une transformation aussi importante à un moment où l'OTAN s'efforçait de gérer les conséquences du retrait de la France de la structure militaire intégrée, le général Lemnitzer présenta également une autre proposition au Secrétaire général: l'établissement d'un « état-major militaire international complètement intégré, dirigé par un Directeur, ayant le grade de général trois étoiles, devant servir d'organe exécutif du Comité militaire ». Le Conseil de l'Atlantique Nord adopta cette proposition le 15 juin 1966 et le 10 février 1967 l'État-major militaire international (EMI) fut créé. Le Groupe permanent disparut et en octobre de la même année, l'EMI fut transféré définitivement de Washington au siège de l'OTAN à Bruxelles, où il se trouve toujours, au service du Comité militaire.

À l'origine, la présidence du Comité militaire revenait à chaque pays à tour de rôle pour une année, selon l'ordre alphabétique anglais, en commençant par les États-Unis. À ce titre, le général américain Omar Bradley fut donc le premier Président en 1949-1950. Cette solution fut appliquée jusqu'en 1964, lorsqu'il apparut clairement que la gamme, la portée et la complexité des questions et des activités nécessitaient un Président à temps plein, afin de faciliter et d'orienter le travail du Comité.

À l'heure actuelle, le Président est élu par un vote à la majorité simple par tous les chefs d'état-major de l'OTAN, normalement pour une durée de trois ans, bien que cette période puisse être plus courte ou prolongée d'une année. En outre, il agit uniquement à titre international.

Le Comité militaire, qui est composé de l'ensemble des chefs d'état-major de l'OTAN, est la plus haute autorité militaire de l'Alliance, et son Président est le responsable militaire de plus haut niveau au sein de l'OTAN. C'est par l'intermédiaire de ce dernier que des avis militaires fondés sur un consensus sont présentés aux organes politiques de prise de décision et au Secrétaire général.

## LA QUESTION DU « COMMANDEMENT »

---

Au début des années 1950, en plus des différends sur la responsabilité de la direction de la planification militaire de l'OTAN, se posait la question de savoir qui effectuerait réellement la planification et qui exécuterait ensuite les plans en temps de guerre. La structure militaire initialement mise en place ne prévoyait aucune disposition relative au commandement et au contrôle en temps de guerre. Elle ne comprenait aucun quartier général militaire ou commandant fixe et dépendait au contraire de comités composés de représentants des États membres. En conséquence, les seuls organes militaires subordonnés au Comité militaire et au Groupe permanent pendant les premières années d'existence de l'Alliance étaient les cinq groupes régionaux de planification, dont aucun n'était en mesure d'assurer le commandement et le contrôle des forces de l'OTAN.

Il est vrai que l'Europe avait un quartier général militaire interallié en 1950, mais il relevait de l'Organisation de défense de l'Union occidentale, antérieure à l'OTAN, créée par le Traité de Bruxelles du 17 mars 1948, signé par la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Bien qu'elle disposât d'un quartier général militaire à Fontainebleau, en France, l'organisation manquait d'une véritable structure de commandement. De plus, son responsable militaire de haut niveau, le maréchal Montgomery, vicomte d'Alamein, était le Président d'un comité (le Comité des chefs d'état-major de l'Union occidentale), et non un commandant suprême. Ni Montgomery ni les trois chefs subordonnés des forces terrestres, aériennes ou navales n'avaient d'autorité opérationnelle en temps de paix et « Monty » ne disposait même pas d'une autorité réelle sur les commandants, comme le montraient ses désaccords fréquents avec le chef des forces terrestres. Cependant, la mise en place d'un quartier général international spécialisé plutôt qu'un groupe de personnes représentant le point de vue de son pays, et l'attachement à un concept d'Alliance trouvent leur source ici.

Au cours de la réunion du Conseil tenue à New York les 16 et 18 septembre 1950, les ministres des Affaires étrangères de l'Alliance débattirent de la nécessité de « la création, le plus tôt possible, d'une force militaire intégrée adéquate pour la défense de la liberté en Europe. » Ces travaux furent accélérés en raison de l'invasion, trois mois auparavant, de la Corée du Sud par la Corée du Nord communiste, soutenue par l'Union soviétique. On craignait que les Soviétiques pussent transformer cette guerre en un conflit d'échelle mondiale en appuyant une invasion similaire en Europe, où l'Allemagne était également coupée en deux, avec une partie communiste et une partie non communiste. Après avoir consulté leur gouvernement, les ministres se réunirent à nouveau à New York le 26 septembre 1950 et annoncèrent qu'une force intégrée serait créée « à une date la plus rapprochée possible » et qu'elle serait placée « sous le commandement d'un Commandant Suprême qui recevra une délégation d'autorité suffisante pour lui permettre d'assurer l'organisation et l'entraînement, en tant que force unifiée efficace, des unités nationales placées sous son commandement, en temps de paix comme en cas de guerre ».

En décembre 1950, le Conseil approuva le principe de la contribution de l'Allemagne à la défense européenne et parvint à un accord au sujet de l'établissement d'une structure de commandement militaire intégré, avec des commandants suprêmes pour l'Europe et pour l'océan Atlantique. D'un commun accord de part et d'autre de l'Atlantique, le général Dwight Eisenhower fut choisi comme nouveau SACEUR. Il avait conduit les forces alliées à la victoire en Europe occidentale pendant la deuxième guerre mondiale et occupait alors le poste de président de l'Université de Columbia. Il fut officiellement nommé en tant que SACEUR au cours de la réunion du Conseil des 18 et 19 décembre 1950, et un petit groupe d'officiers fut envoyé à Paris afin de préparer le projet de nouveau quartier général.

## LA MISE EN PLACE DE LA STRUCTURE MILITAIRE

Le général Eisenhower et son état-major dont le personnel venait de sept autres pays furent alors confrontés au travail considérable consistant à établir une structure de commandement allié qui serait acceptable pour l'ensemble des 12 pays de l'OTAN. Le « groupe de planning du SHAPE [Grand Quartier général des puissances alliées en Europe] » commença rapidement le projet de nouvelle structure d'état-major et de commandement pour l'Europe, en utilisant largement les plans – et plus tard le personnel – que lui avait légués l'Organisation de défense de l'Union occidentale. Afin d'éviter que les efforts de défense des Alliés ne se chevauchent inutilement, l'Union occidentale accepta que l'OTAN assume son rôle et ses responsabilités en matière de défense, lorsque le SHAPE fut activé le 2 avril 1951. Le maréchal Montgomery suivit, exerçant les fonctions de Commandant suprême adjoint des forces alliées en Europe au cours des sept années qui suivirent, et joua un rôle important dans les débuts du SHAPE.

Le maréchal Montgomery, vicomte d'Alamein, présente aux médias la réussite de la défense de l'Europe à la suite d'un exercice de l'OTAN en 1955. « Monty » occupa le poste de SACEUR adjoint pendant sept ans, arrivant de l'organisation qui précédait l'OTAN, l'Organisation de défense de l'Union occidentale. C'est l'origine de la mise en place d'un siège international et d'un personnel voué au service de l'Alliance et non à la défense des intérêts nationaux.



Les premières années de l'Alliance furent principalement consacrées à la mise en place des structures d'organisation et des infrastructures devant permettre de coordonner l'action et de se défendre efficacement contre une attaque militaire directe. L'importance des forces permanentes exigeait de grands et nombreux quartiers généraux: ici, un quartier général interarmées de forces aériennes et terrestres de l'OTAN, en Allemagne.



Tandis que la structure militaire commençait à prendre forme, il apparut clairement que les considérations militaires n'étaient pas les seuls facteurs dont il fallait tenir compte et que les questions de personnalité, de politique et de prestige national avaient également leur importance. Eisenhower découvrit rapidement que la tâche consistant à « concevoir une organisation qui réponde aux aspirations de douze nations différentes ou aux ambitions personnelles des individus concernés est une tâche très laborieuse et ingrate. »

La plus grande controverse fut liée à une nomination sur laquelle il n'avait aucun contrôle, celle du Commandant suprême allié de l'Atlantique (SACLANT). En tant que second haut commandant de l'OTAN, il bénéficierait d'un statut équivalent, et non subordonné, au SACEUR. En décembre 1950, le Conseil décida que les États-Unis pourvoiraient le poste de SACLANT, ce qui signifiait que les Américains occuperaient les deux postes de commandant suprême de l'OTAN. Cela déclencha d'immenses controverses au Royaume-Uni, alimentées par les critiques acerbes formulées contre le gouvernement par le chef de l'Opposition, Winston Churchill. C'est sur cette toile de fond que le groupe de planning du SHAPE se mit au travail afin d'établir, dans son propre domaine de responsabilité, une véritable structure de commandement, dont la mise au point s'avéra lente.

En 1951, le Commandement allié en Europe fut divisé en trois régions: la région Nord, qui comprenait la Norvège, le Danemark, la mer du Nord et la Baltique, la région Centre, qui comprenait l'Europe occidentale, et la région Sud, qui comprenait l'Italie et la Méditerranée (la Grèce et la Turquie n'étaient pas encore membres de l'OTAN). La solution des problèmes de commandement dans la région Nord allait demander cinq années de planification et de négociations délicates avant qu'un commandement intégré de l'OTAN – Forces alliées des approches de la Baltique – comprenant du personnel allemand et danois soit finalement créé en 1962. L'organisation de la région Centre subit également des transformations considérables jusqu'en 1953, et resta ensuite à peu près la même jusqu'aux changements qui touchèrent l'ensemble de l'OTAN en 1966-1967.

Il s'avéra difficile de concevoir une structure de commandement qui réponde aux intérêts nationaux de la France, du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Italie, de la Grèce et de la Turquie dans la zone méridionale. Il fallut deux années pour intégrer ces pays au sein d'une structure de commandement de l'OTAN qui ne prenait un sens que si elle était perçue du point de vue politique plutôt que militaire. La difficulté première était de concilier les divergences entre le Royaume-Uni et les États-Unis au sujet des nominations au sein des commandements, les Britanniques étant déterminés à

conserver leur prépondérance traditionnelle en Méditerranée. Le souhait des Français de jouer un rôle plus marqué fut exaucé avec la création d'un Commandement de la Méditerranée occidentale, confié à un amiral français en septembre 1951; trois mois après, un Commandement de la Méditerranée centrale dirigé par un Italien fut établi, les forces navales britanniques restant en dehors de la structure de commandement de l'ensemble de la région Sud.

Il fut possible de commencer à sortir de l'impasse en janvier 1952 lorsque les Britanniques abandonnèrent leurs objections à la nomination d'un Américain au poste de SACLANT, et ce quartier général devint opérationnel aux États-Unis en avril la même année. Le fait que les États-Unis aient accepté à la fin de l'année 1951 que les limites du commandement du SACLANT soient redessinées afin d'exclure les eaux territoriales britanniques, en particulier les ports vitaux de la Manche, facilita cette mesure. En février 1952, cette zone devint une partie d'un troisième grand quartier général, le Commandement allié de la Manche, confié à l'amiral britannique chargé de la flotte britannique. Le « Commandement de la Manche » avait théoriquement le même statut que le Commandement allié en Europe et que le Commandement allié de l'Atlantique, même si ses forces et, géographiquement, sa zone de responsabilité, étaient beaucoup plus réduites. En mars 1953, l'OTAN créa également une force alliée de la Méditerranée, commandée par l'amiral britannique Mountbatten, comte de Birmanie, relevant du SACEUR.

Compte tenu des points de vue et des intérêts divergents, le fait d'être parvenu à une structure de commandement acceptable par toutes les parties constituait un exploit. En fin de compte, il s'agissait d'une solution temporaire, avec des problèmes de concurrence entre des commandements ayant des responsabilités se chevauchant, et, malgré ses défauts manifestes, personne ne voulut remettre en cause cette solution atteinte laborieusement, du moins pour le moment.

## LE COMITÉ MILITAIRE ADAPTE SON TRAVAIL

Tandis que l'organisation et la planification au sein de la structure militaire intégrée s'affermirent à la fin des années 1950 et dans les années 1960, le Comité militaire dut faire face à une autre tâche difficile, à savoir affiner et améliorer sa propre structure et son propre travail. Pendant les années 1950, par exemple, on estima qu'à une époque d'avions très performants, la sécurité de l'espace aérien de l'OTAN ne pouvait plus reposer sur la somme des efforts de défense aérienne de chaque pays. En 1955, le Comité militaire approuva un concept coordonné de défense aérienne et, en 1957, les ministres validèrent un besoin relatif à un système d'alerte lointaine.

Le Comité militaire appuya également la création de forces spéciales de l'OTAN, dont la composition multinationale et la capacité de déploiement ou d'activation rapide manifesteraient la solidarité de l'Alliance. La première de ces forces, la force terrestre mobile du Commandement allié en Europe, fut créée en 1960, suivie de la force navale permanente de l'Atlantique en 1967.

Le Comité militaire devait également faire face aux conséquences de l'annonce en mars 1966 du retrait de la France de la structure de commandement militaire intégré. Cette décision devint un catalyseur de la réforme de l'OTAN, sur la base du rapport Harmel, qui influença la stratégie politique et la structure militaire de l'OTAN pendant des décennies. Elle conduisit également au transfert du SHAPE et du siège de l'OTAN de France en Belgique en 1967. Par la suite, pendant près de 30 ans la participation de la France au Comité militaire se limita à un rôle d'observateur, avant qu'elle ne décide en décembre 1995 de reprendre sa place. En tant que tel, le représentant de la France auprès du Comité militaire a le même statut que les autres chefs d'état-major et représentants militaires, avec plein droit de vote et pleines responsabilités, pour tous les sujets, sauf le processus de planification de la défense, le fonctionnement de la structure militaire intégrée et les questions nucléaires.



La préparation de plans de circonstance, le répositionnement d'importants stocks de matériels et d'approvisionnements en Europe et la conduite d'exercices à grande échelle, axés sur les forces lourdes mécanisées, sont quelques-unes des réalisations de l'OTAN pendant les années de Guerre froide. Ici, des forces des États-Unis dirigent la traversée d'un pont pendant l'exercice REFORGER (REturn of FORces to GERmany) de 1983. Cette activité annuelle montre la capacité des États-Unis de déployer rapidement des forces en Allemagne en cas de conflit avec l'Union soviétique.

En 1967, avec l'approbation des ministres, le Comité militaire adopta une nouvelle stratégie de riposte graduée. Cette stratégie visait un équilibre des forces conventionnelles et nucléaires permettant de prévenir une agression par la dissuasion, de se défendre contre une attaque et, si cela ne suffisait pas, de permettre une escalade sous contrôle politique. À la fin des années 1960 et dans les années 1970, le Comité militaire s'occupa également de plus en plus de la normalisation des armements, des besoins en effectifs, des priorités en matière d'infrastructure, de la logistique et des systèmes intégrés de télécommunications, dans un effort global d'amélioration de l'état de préparation militaire de l'OTAN.

La structure de l'organisation ne changea guère au cours des années 1970 et 1980, subissant des transformations mineures, généralement une augmentation des quartiers généraux et de la structure de forces, à mesure que le volume et la qualité des forces armées de l'OTAN et du Pacte de Varsovie continuaient de s'accroître. L'objectif principal du Comité militaire demeurait axé sur les méthodes et les moyens de dissuader l'Union soviétique de

recourir à l'agression ou à la coercition. Avec cet objectif, l'OTAN décida de réorganiser ses forces aériennes au milieu des années 1970, de moderniser son système de défense aérienne et, en 1978, de créer une force aéroportée d'alerte lointaine de l'OTAN.

Le travail du Comité militaire devenait également de plus en plus complexe, à mesure que les processus de planification de la défense furent mis en place dans les années 1970 afin de projeter les besoins militaires futurs à plus long terme. L'accord américano-soviétique de mai 1972 sur la limitation des armes stratégiques marqua également le début d'une longue période de travaux consacrés à la réduction des armes nucléaires. À la fin des années 1970 et tout au long des années 1980, beaucoup d'énergie fut consacrée aux négociations sur la réduction des forces conventionnelles et sur les mesures de confiance, afin de réduire la crainte née de la présence d'importantes forces armées permanentes en Europe. À cet égard, le Comité militaire joua un rôle important, souvent en coulisse, en conseillant les ministres sur les conséquences possibles des négociations sur les aspects militaires de la sécurité de l'Alliance.



Pendant la Guerre froide, l'OTAN s'entraînait régulièrement à défendre les États membres contre l'attaque de forces conventionnelles et nucléaires. Aussi stimulants que ces exercices aient été pour les forces qui y participaient, y compris pour ces soldats participant à Alloy Express en Norvège en 1982, il était relativement facile de les appuyer et d'en assurer le soutien. Aujourd'hui, les opérations complexes et nombreuses de l'OTAN se déroulent à des milliers de kilomètres des bases de rattachement, dans des conditions rudimentaires, parfois dans des environnements hostiles, et ce pendant plusieurs mois, voire plusieurs années.



Dans les années 1970, et particulièrement dans les années 1980, une grande partie du travail du Comité militaire comprenait des avis aux autorités politiques au sujet de la réduction des armes conventionnelles et nucléaires. Des milliers d'ogives nucléaires et d'importantes pièces de matériel des deux côtés furent rayées des stocks et mises définitivement hors d'état de fonctionner. La photo représente ici le retrait d'armes nucléaires d'Ukraine. (ITAR-TASS)

## LA FIN D'UNE ÉPOQUE, LE PASSAGE À UNE AUTRE

Au début des années 1980, l'OTAN ne ressemblait plus guère à la structure souple originelle de 1949. Du côté civil, les réformes les plus importantes avaient eu lieu à Lisbonne en 1952, avec la création d'une session permanente du Conseil de l'Atlantique Nord, d'un Secrétariat international et d'un Secrétaire général. Les transformations principales du côté militaire avaient eu lieu un an auparavant, à la suite de la décision du Conseil de créer une structure de commandement militaire intégré et de nommer des commandants suprêmes pour l'Europe et l'Atlantique. Le processus de création de la structure de commandement intégré ne fut pas toujours facile, en raison d'intérêts nationaux divergents, d'anciens conflits et rivalités entre certains États membres et de conflits de personnalité. Il fut néanmoins possible de parvenir à des compromis et, finalement, d'obtenir un consensus.

Pour son 40<sup>e</sup> anniversaire en 1989, l'Alliance regroupait 16 membres, n'était engagée dans pratiquement aucune entreprise militaire, ni dialogue avec des pays non membres et n'avait jamais mené d'opération militaire ou d'exercice en dehors de ses frontières. Pour les seules

forces terrestres d'active et de réserve, le Pacte de Varsovie comptait alors 7,5 millions de soldats et l'OTAN près de 8,5 millions. Les soldats du Pacte de Varsovie étaient appuyés par 145 000 chars de combat et pièces d'artillerie, contre 61 000 pour l'OTAN, dont l'organisation militaire était administrée par une pléthore d'environ 80 quartiers généraux. Malgré sa réussite en tant qu'organisation de défense collective, l'OTAN ne pouvait rien faire d'autre qu'attendre et se préparer à l'éventualité d'une attaque militaire directe.

Cinq semaines après la chute du Mur de Berlin au début du mois de novembre 1989, le ministre soviétique des Affaires étrangères, Édouard Chevardnadze, effectua une visite à Bruxelles afin de rencontrer le Secrétaire général de l'OTAN Manfred Wörner; il s'agissait de la première visite d'un ministre d'un gouvernement d'un pays d'Europe centrale ou orientale. Après 40 années de stabilité et de prévisibilité relatives, l'OTAN allait bientôt être confrontée à l'instabilité régionale à ses frontières. Sans doute, avec l'adaptation à la « fin de la Guerre froide », ce n'était pas la première fois que la détermination de l'OTAN allait être fortement mise à l'épreuve, mais ceci devait constituer le plus grand défi de son histoire.

Pendant la Guerre froide, d'un côté comme de l'autre, une grande partie du travail du personnel avait pour but d'évaluer précisément l'équilibre militaire entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie. Ici, lors d'une conférence de presse en 1989, des responsables russes expliquent leur calcul qui était désormais celui d'une « parité approximative » entre les forces militaires opposées. (ITAR-TASS)



## DATES CLÉS

<b>4 avril 1949</b>	Signature du Traité de Washington et création de l'OTAN
<b>17 septembre 1949</b>	Première réunion du Conseil de l'Atlantique Nord
<b>6 octobre 1949</b>	Première réunion du Comité militaire
<b>2 avril 1951</b>	Mise en service opérationnelle du SHAPE
<b>10 avril 1952</b>	Mise en service opérationnelle du SACLANT
<b>1952</b>	Nomination du premier Secrétaire général; fonctionnement du CAN à temps plein et création du Secrétariat international
<b>10 février 1967</b>	Création de l'État-major militaire international



Le blocus de Berlin et la construction du Mur de Berlin concrétisèrent la division entre l'Est et l'Ouest.



## État Major Militaire International